

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20220328-003

du 28 mars 2022

n°003

page 1/6

EXTRAIT:

**GRAND
CHATELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 26

PRESENTS (23) : M.ABELIN, M.PICHON, M.MICHAUD, M.COLIN, M.PEROCHON, Mme AZIHARI, M.DROIN, M.MATTARD, Mme BOURAT, M.JUGE, M.CHAINÉ, Mme LAVRARD, M.PREHER, M.CIBERT, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M.BOISSON, M.AURIAULT, M.BAILLY, M.BONNARD, M.BRAGUIER, Mme BRAUD, M.TARTARIN

POUVOIRS (2) : M.MEUNIER donne pouvoir à M.ABELIN
Mme DE COURREGES donne pouvoir à M.MATTARD

EXCUSES (1) : Mme GODET

Nom du secrétaire de séance : Johnny BOISSON

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON

OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs

La gestion du personnel de la collectivité de Grand Châtellerault nécessite que soient réalisés des ajustements de postes (ex. remplacements suite à un départ en retraite ou une mutation, transformation d'un poste pour l'ajuster aux besoins de service, intégration d'agents dans le cadre d'une mutualisation de services...) qui affectent le tableau des emplois en ce qui concerne les grades des agents concernés.

De même, il convient de délibérer lorsque la collectivité recrute un agent contractuel sur un emploi permanent afin d'en déterminer les conditions, ainsi que dans le cadre d'un contrat de projet correspondant à un emploi non permanent.

Sont ainsi à prendre en compte au tableau des emplois

AVEC MAINTIEN DU NOMBRE D'EMPLOIS (sans augmentation des ETP) :

1- Le remplacement de certains agents:

1-1) Suite à une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'assistante de gestion de carrière rattaché au service gestion du personnel au sein de la direction des ressources humaines dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.

1-2) Suite à la mobilité d'un agent, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de référent(e) temps de travail au sein du service gestion du personnel rattaché à la DRH dans le grade d'adjoint administratif de 1ère classe et dans le cadre d'emploi des rédacteurs à temps complet.

1-3) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de chargé(e) de l'instruction et du suivi des sinistres au sein de la direction des affaires institutionnelles et juridiques dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet. Le poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-4) En raison d'une mutation externe, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de responsable du service Habitat et Foncier rattaché à la direction de l'aménagement du territoire dans le grade d'attaché ou grade d'attaché principal à temps complet et qu'en cas de difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEVAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20220328-003****du 28 mars 2022****n°003****page 2/6**

du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste puisse être pourvu par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dans le grade d'attaché ou grade d'attaché principal à temps complet. Ce poste sera rémunéré suivant la grille indiciaire d'attaché et d'attaché principal.

Les candidats devront justifier d'un diplôme d'urbanisme de niveau bac + 3 et d'une expérience dans le domaine de l'habitat et de l'animation des politiques publiques : PLH, gestion de patrimoine, politique foncière des collectivités et outils. Le poste sur le grade d'attaché à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-6) Suite à 2 départs en retraite, il est proposé de procéder aux remplacements sur les postes de chauffeur-rippeur rattachés à la direction de la gestion des déchets dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet. Les postes sur le grade d'adjoint technique principal de 1ère classe précédemment créés seront supprimés au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-7) Suite à une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'agent d'accueil des déchetteries rattaché à la direction de la gestion des déchets dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet. Le poste sur le grade d'adjoint technique précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-8) En raison d'une démission, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de chargé(e) de la compétence GEMAPI rattaché à la direction qualité, santé de l'environnement dans le cadre d'emplois des ingénieurs à temps complet et qu'en cas de difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste puisse être pourvu par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dans le cadre d'emplois des ingénieurs à temps complet. Ce poste sera rémunéré suivant la grille indiciaire d'ingénieur, d'ingénieur principal et d'ingénieur hors classe.

Les candidats devront justifier d'un diplôme de niveau bac + 5 type avec expérience dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, avoir les compétences pour être l'interlocuteur privilégié des communes sur leurs problématiques milieux aquatiques et en faire le relais auprès des syndicats de rivières. Le poste sur le grade d'ingénieur à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-9) Afin de procéder au renouvellement du poste de chargé(e) de mission marketing territorial rattaché à la direction de la communication et du marketing territorial, et conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il est proposé que ce poste soit pourvu pour la durée de la mission par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dans le grade d'attaché à temps complet. Ce poste sera rémunéré suivant la grille indiciaire d'attaché.

Les candidats devront justifier d'un diplôme de niveau Bac + 3 en lien avec la communication et le marketing territorial, avoir une expérience significative en marketing en collectivité et maîtriser les techniques rédactionnelles, les outils bureautiques et numériques.

1-10) Suite à un départ en retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'arthécaire rattaché à l'école d'arts plastiques à la direction de la culture dans le cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet, et qu'en cas de difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste puisse être pourvu par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dans le cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLE**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20220328-003****du 28 mars 2022****n°003****page 3/6**

bibliothèques à temps complet. Ce poste sera rémunéré suivant la grille indiciaire d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques, d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2eme classe et principal de 1ere classe.

Les candidats devront justifier d'un diplôme BAC +2 et de connaissances en histoire de l'art (contemporain de 1950 à nos jours), être aguerris à la médiation autour des œuvres d'art et des techniques employées, être pédagogues et s'adapter aux différents publics.

Le poste sur le grade d'animateur principal de 1ere classe précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs après avis du Comité Technique.

1-11) Suite à une rupture conventionnelle, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'agent salles et stades rattaché au service équipements de la direction des sports dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet. Le poste sur le grade d'adjoint technique précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-12) Suite à une mutation externe, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de médiateur(rice) du patrimoine rattaché au service Pays d'art et d'histoire dans le cadre d'emplois des assistants de conservation de patrimoine à temps complet, et qu'en cas de difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste puisse être pourvu par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dans le cadre d'emplois des assistants de conservation de patrimoine à temps complet. Ce poste sera rémunéré suivant la grille indiciaire d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques, d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2eme classe et principal de 1ere classe.

Le poste sur le grade d'assistant de conservation de patrimoine précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-13) En raison des difficultés de recrutement d'un/e médecin de prévention au sein de la Direction des ressources humaines ayant le statut de fonctionnaire et correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), et conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il est proposé que ce poste soit occupé par un agent contractuel engagé par contrat à durée indéterminée, dont la rémunération sera calculée par rapport au grade de médecin de prévention contractuel à temps complet.

Les candidat(e)s devront justifier d'un diplôme en médecine de prévention (doctorat, certificat d'études spéciales en médecine du travail ou diplôme d'études spécialisées en médecine du travail), maîtriser le cadre réglementaire (droit des malades, statut du fonctionnaire et réglementation du travail en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail), la législation sanitaire et sociale, ainsi que les enjeux, les évolutions, les acteurs et dispositifs en matière de santé publique.

Le poste sur le grade de médecin de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs après avis du Comité Technique.

2- La transformation de certains postes :

2-1) En raison d'une nouvelle organisation des services, il est proposé de faire évoluer un poste d'agent en charge du chenil au sein du service santé publique et sécurité civile ouvert sur le grade d'adjoint administratif principal de 2eme classe de temps non complet 30/35eme à temps complet.

Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps non complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

2-2) En raison de la création d'une direction dédiée à la gestion des déchets dans le cadre de la réorganisation des services de la collectivité, il est proposé de faire évoluer le poste de responsable de service en poste de Directeur(rice) de la gestion des déchets ouvert dans le cadre d'emplois des ingénieurs

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEKRAUT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20220328-003

du 28 mars 2022

n°003

page 4/6

à temps complet, et qu'en cas de difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste puisse être pourvu par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dans le cadre d'emplois des ingénieurs à temps complet. Ce poste sera rémunéré suivant la grille indiciaire d'ingénieur, d'ingénieur principal et d'ingénieur hors classe.

Les candidats devront justifier d'un master 2 ou d'un diplôme d'ingénieur en environnement, disposer d'une expérience solide en management et dans le domaine des déchets et en économie circulaire, maîtriser les procédures administratives et budgétaires et avoir la capacité à monter et suivre des opérations techniques complexes.

2-3) Afin de procéder au renouvellement de poste de chargé de mission innovation et de le faire évoluer sur un poste de chargé de mission développement économique et conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il est proposé que ce poste soit pourvu pour la durée de la mission par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dont la rémunération sera calculée par rapport au grade d'attaché territorial à temps complet.

Le/la candidat(e) devra justifier d'un diplôme BAC +3 et présenter une expérience dans l'accompagnement de porteurs de projets économique, être force de proposition auprès des élus, partenaires et acteurs économiques.

2-4) Afin d'assurer des missions de secrétariat de direction, il est proposé de créer dans le cadre d'un reclassement à effectif constant un poste d'assistant(e) administrative rattaché à la direction aménagement du territoire dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.

AVEC AUGMENTATION DU NOMBRE D'EMPLOIS

3- Nouvel emploi :

3-1) Suite à un transfert de personnel du CCAS financé dans le cadre du service commun et à une réorganisation des activités au sein de la Direction des ressources humaines, Il est proposé de créer un poste de gestionnaire SIRH rattaché à la cellule de pilotage de la DRH ouvert dans le cadre d'emplois des rédacteurs et le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet. Ce poste sera financé dans le cadre du service commun et pris intégralement en charge par les recettes.

3-2) Afin de gérer les relations presse et organiser les événements, il est proposé de créer un poste d'attaché(e) de presse rattaché au Cabinet du maire-président, sous la responsabilité du Directeur de cabinet, en collaboration étroite avec la Direction de la Communication et du marketing territorial, dans le grade d'attaché et d'attaché principal à temps complet et, qu'en raison de difficulté de recrutement d'un(e) agent ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste puisse être occupé par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans dans le grade d'attaché ou grade d'attaché principal à temps complet. Ce poste sera rémunéré suivant la grille indiciaire d'attaché et d'attaché principal.

Le/la candidat(e) devra justifier d'un diplôme de formation supérieure en communication ou en journalisme et d'une expérience confirmée en relation presse.

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLE

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20220328-003

du 28 mars 2022

n°003

page 5/6

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n°5 du 7/02/2022 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre à jour les effectifs,

CONSIDERANT le tableau des emplois ci-annexés,

Le bureau communautaire, ayant délibéré :

- décide de créer les postes dans le cadre de :

Remplacement :

- 2 postes dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint administratif principal de 1ere classe et dans le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet
- 1 poste dans le grade d'attaché et dans le grade d'attaché principal à temps complet
- 4 postes dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet
- 1 poste dans le cadre d'emplois des ingénieurs à temps complet
- 1 poste dans le grade d'attaché à temps complet
- 2 postes dans le cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet
- 1 poste dans le grade de médecin de prévention contractuel à temps complet

Transformation

- 1 poste dans le grade d'adjoint administratif principal de 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le cadre d'emplois des ingénieurs à temps complet
- 1 poste dans le grade d'attaché à temps complet
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet

Nouvel emploi:

- 1 poste dans le cadre d'emplois des rédacteurs et cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet
- 1 poste dans le grade d'attaché et dans le grade d'attaché principal à temps complet

- décide d'adopter le tableau des emplois ci-annexé,

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le

SLO

ID : 086-248600413-20220328-BC_20220328_003-DE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEKAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20220328-003

du 28 mars 2022

n°003

page 6/6

- autorise le Président ou son représentant à signer les décisions administratives et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget.

Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOUD



GRADES	POSTES CRÉÉS « ouverts » au 28/03/2022			POSTES POURVUS				
	total	TC	TNC	TOTAL	STATUT			
					STAGIAIRES - TITULAIRES		CONTRACTUELS	
				TC	TNC	TC	TNC	
FILIERE ADMINISTRATIVE	204	195	9	155	144	6	5	0
Directeur Général des Services 80 à 150 mille hab.	1	1	0	1	1			
Directeur Général des Services 40 à 80 mille hab.	1	1	0	0	0			
Directeur général adjoint des services 40 à 150 mille hab.	2	2	0	1	1			
Directeur	4	4	0	0	0			
Administrateur Général	2	2		0	0			
Administrateur Hors Classe	2	2		0	0			
Administrateur	2	2		0	0			
Attaché hors classe	7	7	0	4	3		1	
Attaché principal	13	13	0	10	10			
Attaché	30	30	0	22	21		1	
Rédacteur principal de 1ère classe	10	10	0	7	7			
Rédacteur principal de 2ème classe	11	11	0	9	9			
Rédacteur	18	18	0	16	13		3	
Adjoint administratif principal de 1e cl	30	29	1	23	23			
Adjoint administratif principal de 2e cl	45	42	3	38	36	2		
Adjoint administratif	26	21	5	24	20	4		
FILIERE TECHNIQUE	232	224	8	191	170	5	16	0
Ingénieur en Chef Hors Classe	1	1	0	0	0			
Ingénieur en Chef	1	1	0	0	0			
Ingénieur Hors Classe	3	3	0	0	0			
Ingénieur Principal	13	12	1	8	8	0	0	
Ingénieur	7	7	0	2	1		1	
Technicien principal 1e cl	18	18	0	14	14			
Technicien principal 2e cl	10	10	0	8	5		3	
Technicien	19	19	0	15	3		12	
Agent de maîtrise principal	12	12	0	10	10			
Agent de maîtrise	15	15	0	11	11			
Adjoint technique principal 1e cl	30	30	0	26	26			
Adjoint technique principal 2e cl	52	48	4	48	44	4		
Adjoint technique	51	48	3	49	48	1		
FILIERE CULTURELLE	138	101	37	104	72	12	7	13
Conservateur du patrimoine	1	1	0	1	1			
Conservateur bibliothèque	1	1	0	1	1			
Attaché principal de conservation du patrimoine	2	2	0	2	2			
Attaché de conservation du patrimoine	7	6	1	4	1		3	0
Bibliothécaire principal	1	1	0	0	0			
Bibliothécaire	2	2	0	1	1			
Assistant conservation P&B principal 1e cl	9	9	0	6	6			
Assistant conservation P&B principal 2e cl	9	8	1	6	6	0		
Assistant conservation P&B	9	9	0	6	6		0	
Adjoint du patrimoine principal 1e cl	8	8	0	6	6			
Adjoint du patrimoine principal 2e cl	11	11	0	7	7			
Adjoint du patrimoine	9	7	2	10	8	2		
Directeur établissement E.A 1e cl	1	1	0	0	0			
Directeur établissement E.A 2e cl	1	1	0	1	1			
Professeur E.A hors cl	7	7	0	6	6			
Professeur E.A cl normale	6	5	1	6	4	1	1	
Assistant E.A Principal 1ère cl	24	15	9	20	14	6		
Assistant E.A Principal 2ème cl	24	5	19	18	2	3	3	10
Assistant E.A	6	2	4	3			0	3
FILIERE SPORTIVE	29	28	1	23	18	0	5	0
Conseiller des APS principal 1e cl	1	1	0	0	0			
Conseiller des APS principal 2e cl	0	0	0	0	0			
Conseiller APS	2	2	0	2	2			
Éducateur des APS principal 1e cl	11	10	1	9	9			
Éducateur des APS principal 2e cl	4	4	0	3	3			
Éducateur des APS	9	9	0	9	4		5	
Opérateur APS principal	1	1	0	0	0			
Opérateur APS	1	1	0	0	0			
FILIERE MEDICO-SOCIALE	11	10	0	7	5	0	2	0
Médecin de prévention contractuel	1	1		0				
Médecin 2ème classe	1	1	0	1			1	
Infirmier en soin généraux classe normale	1	1	0	1	1			
Psychologue	1	1	0	1			1	
Educateur de jeunes enfants hL classe	1	1	0	1	1			
Educateur de jeunes enfants	2	2	0	1	1			
Assistant socio-éducatif principal 1ere classe	1	1	0	0	0			
Assistant socio-éducatif principal 2ème classe	1	1	0	0	0			
Assistant socio-éducatif	2	2	0	2	2			
FILIERE ANIMATION	16	15	1	10	9	0	1	0
Animateur principal 1e cl	1	1	0	0	0			
Animateur principal 2e cl	4	4	0	3	3			
Animateur	4	4	0	4	3		1	
Adjoint d'animation principal de 2e cl	4	4	0	2	2	0		
Adjoint d'animation	3	2	1	1	1			
EMPLOI SPECIFIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur École arts plastiques	0	0	0	0	0			

le seul emploi vacant est H

EMPLOIS CONTRACTUELS	25	25	0	21	0	0	21	0
Chargé de mission intelligence économique (attaché principal)	1	1		1			1	
Chargé programme européens (attaché)	1	1		1			1	
Chargé de mission délégué à la protection des Données /OPEN DATA (attaché) DPO	1	1		1			1	
Chargé de projet Habitat / OPAH (attaché)	1	1		1			1	
Chargé de mission économie circulaire (ingénieur)	1	1		0			0	
chargé de mission action cœur de ville (attaché)	1	1		1			1	
Chargé de mission Manager du commerce (attaché)	1	1		1			1	
Chargé de mission animateur de la pépinière (attaché)	1	1		1			1	
Responsable service économie et entreprises (attaché)	1	1		1			1	
Community manager – attaché de presse (attaché)	1	1		1			1	
Chargé de mission politiques foncières (attaché)	1	1		1			1	
Chargé de mission SIRH (attaché)	1	1		1			1	
Chargé de mission GEMAPI / PAPI (ingénieur)	1	1		0			0	
Chargé de mission emploi	1	1		1			1	
Responsable service communication (grade attaché)	1	1		1			1	
Chargé de projet aux usages numériques (attaché)	1	1		0			0	
Chargé d'inventaire du patrimoine (attaché de conservation)	2	2		2			2	
Animateur en écologie industrielle et territoriale (2 ans) Ingénieur	1	1		1			1	
Chargé de mission Prévention Médiation Sécurité (attaché)	1	1		1			1	
Directeur de la transformation du numérique (ingénieur principal)	1	1		1			1	
Responsable adjoint service communication (grade attaché)	1	1		1			1	
Responsable adjoint service achat public (grade attaché)	1	1		1			1	
Responsable optimisation fiscale	1	1		1			1	
Chargé de mission développement économique (attaché)	1	1		0			0	
EMPLOIS DE CABINET	3	3	0	2	0	0	2	0
Directeur	1	1	0	1			1	
Collaborateur	2	2	0	1			1	
TOTAL GENERAL	655	598	56	511	418	23	57	13
Chargé de développement de l'outil de gestion INCOVAR – Contrat de projet grade adjoint administratif – 3 ans	1	1		1				
Technicien de Voirie – Contrat de projet – 3 ans	1	1		0				
Chef de projet Petites villes de demain – Contrat de projet grade attaché – 5 ans	1	1		1				
Economiste de flux – Contrat de projet grade technicien – 2 ans	1	1		1				
Conseiller numériques EFS – Contrat de projet grade adjoint technique ou d'animation – 2 ans	4	4		3				
Manager de centre-ville – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1		1				
Manager de centre-bourg – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1		1				
Chargé de projet alimentaire – contrat de projet de 2 ans – ingénieur	1	1		1				
Chargé TRIBIO – contrat de projet de 3 ans – cadre emploi technicien	1	1		0				